



## Allocations familiales et garde alternée

Par **jae02\_old**, le **26/06/2007** à **10:08**

je suis séparé depuis 7 ans. mes enfants sont en garde alternée. je n'ai jamais reçu la moitié des allocations familiales de mon ex femme.  
puis je lui demander de me les verser?

salutation

Par **Dinah**, le **29/06/2007** à **09:30**

Bonjour.

Il me semble que ça n'est pas possible, du moins directement.

Mais depuis le 1er mai 2007, il est possible sous certaines conditions de demander à la CAF le partage du versement des allocations entre les deux parents.

Comme je ne connais pas votre situation exacte, je vous conseille de vous rapprocher de votre CAF pour savoir si vous aurez droit à cela.

Mais pour ce qui est des versements antérieurs, ça m'étonnerait que vous puissiez les obtenir.